



LE LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1^{er} AVRIL 1983 — VOL. 2, NO. 9

LE RETOUR DU PRINTEMPS



Photo: Gracienne Gilles Canin

Cette photographie de la rivière Lorette remonte aux années 40 et rappelle l'arrivée du printemps. Cette saison apporte aussi quelques règlements que la population doit respecter. Ainsi, les garages pré-fabriqués utilisés durant l'hiver doivent être enlevés au plus tard le 15 avril. Cette politique vise également les abris temporaires installés pour la saison hivernale.

SOMMAIRE

Le gaz naturel à l'Ancienne-Lorette



Les noms de rues



La fête de Pâques



50^e anniversaire des Fermières à l'Ancienne-Lorette



Début des travaux à l'amphiglace



Avril à l'Ancienne-Lorette



On recherche des terrains



Joyeuses Pâques à tous

Le Maire et les Conseillers

MÉMOIRES À LA COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES

Comme Le Loretain l'a déjà expliqué, la Commission Permanente des Finances (CPF) recevra les mémoires des organismes ou des individus entre le premier et le 31 mai 1983. Par la suite ceux qui auront déposé un mémoire seront appelés à venir s'expliquer ou à répondre à des questions. Le tout se fera selon le désir des personnes appelées, soit en public ou à huis-clos.

Chaque mémoire, qu'il provienne d'un organisme ou d'une personne seule, devra être présenté autant que possible selon le format suivant: 1^o l'identification de la problématique, 2^o solution proposée, 3^o avantages et conséquences de la solution proposée, 4^o recommandations.

On devra traiter de sujets qui s'adressent à l'administration municipale comme l'habitation, la CUQ, la CTCUQ, les taxes, les services de la municipalité, la sécurité, les ordures ménagères, l'enlèvement de la neige, l'aqueduc, l'entretien des artères et trottoirs, le service ambulancier etc...

En fait il s'agit peut-être, pour certaines personnes d'évaluer la qualité des services dispensés par la municipalité en fonction des coûts (taxes) à payer. Doit-on réduire, améliorer ou abolir des services? Voilà des sujets sur lesquels la CPF aimerait connaître vos opinions et commentaires.



Guy Fortin

UN LORETTAIN À L'HONNEUR

Un des nôtres vient de recevoir un honneur bien mérité. Guy Fortin âgé de 19 ans évolue avec le "77" de l'Ancienne-Lorette de la Ligue Junior B du Québec-Métro. Il a été désigné le joueur junior "B" de l'année 1982-1983. Guy Fortin a mérité cet honneur car il a su mieux que quiconque concilier le talent, les études et la compétition. Le conseil de Ville désire donc lui présenter ses félicitations et lui offrir les vœux les meilleurs pour l'avenir.

SOUVENIR: Une première fanfare a vu le jour à l'Ancienne-Lorette en 1876.

Elle a été mise sur pied grâce à la Société St-Jean-Baptiste.

Elle participait à toutes les grandes activités de la ville. Quant à la Croix-Rouge, elle fut établie chez nous le 28 octobre 1912.

Source: Lionel Allard.

LE MOT DU MAIRE



CHERS CONCITOYENS,

Je remercie, au nom de toute la population et des administrateurs de la municipalité de l'Ancienne-Lorette, monsieur Léopold Savard pour les nombreux services qu'il a rendus à notre communauté depuis son entrée en fonction.

Directeur du Service de la protection publique depuis octobre 1964, monsieur Savard prend une retraite bien méritée le 6 avril prochain.

Il a été le fondateur du premier corps de policiers-pompiers de l'Ancienne-Lorette et s'est toujours mérité le respect et la confiance des autorités municipales, du personnel de l'hôtel de ville et des membres du corps de police et pompiers de notre municipalité.

Nous souhaitons à monsieur Savard une retraite remplie de joie et de bonheur et nos vœux de santé et longue vie.

TRAVAUX PUBLICS

Dans le but de favoriser la circulation routière entre les quartiers des Pins et Saint-Jacques, la ville procédera dès le début de l'été à l'ouverture de la rue Turmel entre les rues Saint-Georges et Cartier sur une longueur de 2 500 pieds.

En plus d'être un lien direct entre les quartiers des Pins et Saint-Jacques et entre ces quartiers et les autres secteurs de la ville, la réalisation de ces travaux contribuera à décongestionner le trafic routier aux heures de pointe sur les rues Notre-Dame, Saint-Alphonse et Saint-Georges.

C'est une amélioration qui s'impose et nous nous excusons pour les inconvénients qu'entraînera occasionnellement la réalisation de ces travaux.

CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

Grâce à l'appui des programmes gouvernementaux et à la participation de la municipalité au programme Corvée-Habitation, la construction domiciliaire connaît un regain de vie à l'Ancienne-Lorette.

Ainsi en 1982, notre Service d'urbanisme a accordé des permis pour la construction de quarante-huit maisons unifamiliales, deux unités jumelées et trente unités condominiums.

Depuis le début de l'année 1983, sept autres permis ont été accordés et d'autres demandes sont à l'étude.

La contribution de la municipalité au programme Corvée-Habitation totalisait 96 000\$ au 31 décembre 1982 et il est possible que ce programme soit prolongé jusqu'en juillet 1983.

On sait que la municipalité accorde dans le cadre de ce programme une subvention de 1 500\$ pour de l'unifamilial et du jumelé et de 600,00\$ par unité condominium.

Les nouvelles constructions s'élèveront dans tous les secteurs de la municipalité et la majorité sur des terrains vacants déjà pourvus de services municipaux tels aqueduc, égout, etc., donc sans incidences additionnelles sur les finances municipales.

Nous rappelons que le personnel de notre Service d'urbanisme est à votre service et sera heureux de renseigner les intéressés sur les modalités et formalités des programmes de subvention à la construction, les permis de construction et d'amélioration à la propriété, le lotissement, les infrastructures de services existantes et autres questions.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux résidents de l'Ancienne-Lorette.

Je vous rappelle en terminant que la saison estivale se rapproche et que notre Service des loisirs accepte dès maintenant les inscriptions. Nous y reviendrons dans une prochaine chronique.

 Marcel Pageau

LES NOMS DE RUES

Albert Dumouchel: en l'honneur d'un peintre québécois. Cette rue est située dans le "sud" de la ville entre Notre-Dame et des Braves.

Alexis le Trotteur: célèbre coureur légendaire. Prend sur St-Paul en direction "nord" dans la partie "est" de la ville.

Antoine Plamondon: Peintre québécois né à l'Ancienne-Lorette. Il était considéré comme le plus important de son époque. Dans la partie "est" de la ville. Prend sur St-Jean-Baptiste et se dirige vers la rue de l'Amitié.

Aubry: Historien français (Octave Aubry) né à Paris. Au "sud" de St-Gédéon vers Cartier dans la partie "nord ouest" de la ville.

De Normandville: Interprète français venu en Nouvelle-France. Il fut martyrisé à mort par les Iroquois. Entre St-Paul et Hamel dans le "sud est" de la ville.

FÊTE DE PÂQUES

En raison de la Fête de Pâques, le dimanche 3 avril, les bureaux de l'hôtel de Ville sont fermés le vendredi Saint 1er avril et le lundi 4 avril.

LE GAZ NATUREL BIENTÔT À L'ANCIENNE-LORETTE

Lors d'une récente rencontre entre les membres du Conseil de Ville et des représentants de la compagnie Gaz Inter-Cité Québec Inc., cette dernière informait les édiles municipaux de l'arrivée prochaine du gaz naturel dans les limites de la ville.

Rappelons que le gaz naturel constitue une importante source d'énergie qui est utilisée dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. À titre d'exemple, dans le secteur résidentiel, il sert au chauffage, à la climatisation, à la cuisson, à l'incinération, au chauffage de l'eau et au séchage du linge.

Au niveau des avantages, ceux-ci correspondent aux multiples usages que l'on peut en faire:

1. le gaz naturel offre un rendement énergétique plus efficace étant donné qu'on le rencontre à l'état gazeux;
2. le gaz naturel est propre, pratique et sa combustion complète le rend non polluant;
3. le gaz naturel représente une source d'énergie sûre et constante;
4. le gaz naturel est non-toxique et inodore à l'état pur. Toutefois, afin de permettre aux usagers d'en déceler les moindres fuites, un odorant y est ajouté;
5. le gaz naturel coûte moins cher que l'électricité et l'huile. En effet, le gaz naturel utilisé par exemple comme forme d'énergie pour le chauffage permet une économie de 10 à 15% comparativement à l'électricité et de 20 à 30% comparativement à l'huile à chauffage.

Dès que des développements plus précis sur l'échéancier d'implantation et sur les programmes de subventions rattachés au remplacement des systèmes existants seront connus, Le Loretain se fera un plaisir de les faire connaître à la population.

Nous apprenons en dernière heure qu'afin de desservir l'Université Laval et la Base de Valcartier, les conduites maîtresses seront enfouies en 1983 sur le boulevard Hamel et la rue Notre-Dame.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Encore cette année ce concours revient. Le conseiller Jacques Fauchon en a toujours la responsabilité. Dans l'édition de mai du Loretain tous les détails entourant le concours seront dévoilés. L'inscription doit toutefois se faire avant la St-Jean-Baptiste et le jugement aura lieu au début du mois d'août.

EN BREF... EN BREF...

Vu le succès remporté par le programme Corvée-Habitation, la municipalité l'a prolongé jusqu'au 15 juillet 1983.

En 1982, le programme a suscité l'émission de permis pour 48 résidences unifamiliales, 12 jumelés et 30 condominiums.

Le Comité consultatif d'urbanisme étudie actuellement l'opportunité de réglementer l'installation d'antennes paraboliques et de pompes thermiques.

Le véhicule no. 23 du Service de la Protection publique a déjà parcouru plus de 260 000 kilomètres et il sera remplacé prochainement.

De plus, afin de réaliser certaines économies d'énergie et prolonger également la vie du véhicule affecté à l'aqueduc, la Ville demandera prochainement des soumissions pour l'achat d'une petite camionnette avec moteur diesel pour le Service des travaux publics.

Le stationnement de nuit dans les rues de la ville sera toléré à partir du 1er avril sauf dans le cas de chute de neige.

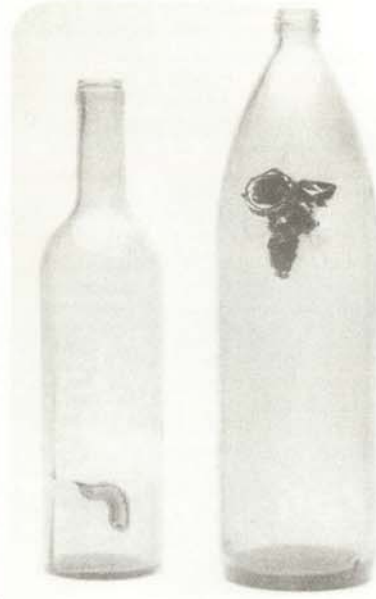
LICENCE POUR BICYCLETTES

Il est nécessaire pour tout propriétaire de bicyclette de se procurer une licence, (plaque) en vertu du règlement V-619. Cette plaque est disponible à la Centrale de Police au coût de 1 (un) dollar et est valide pour une période de 2 ans.

Ceux qui se sont procuré leur plaque l'an dernier ne sont donc pas obligés d'en acheter une autre cette année. Le service de la Protection Publique de l'Ancienne-Lorette tient à rappeler l'importance d'immatriculer les bicyclettes. Ainsi, en 1982, pas moins de 95 bicyclettes ont été volées sur le territoire de la ville. Il s'agit d'une augmentation appréciable sur les années antérieures.

Les plaques seront disponibles dès le 4 avril à la Centrale de Police du lundi au vendredi de 16h00 à 17h30 et le samedi de 12h30 à 17h30.

LA RÉCUPÉRATION DU VERRE VA BON TRAIN, MAIS...



Voilà un exemple de ce qui arrive lorsqu'un contaminant est introduit dans le cycle de récupération. La bouteille de gauche a été contaminée par une anse de tasse et celle de droite par une rotocapsule (bouchon). Évidemment, les bouteilles ainsi refondues doivent être éliminées au bout de la chaîne de production, ce qui annule l'effort que vous aviez fourni au départ. On vous rappelle donc qu'il faut enlever les couvercles, rotocapsules, collets métalliques et ne jamais mettre de verre à fenêtre ou de porcelaine dans les dépôts. **LES ÉTIQUETTES DE PAPIER ET LES COLLETS DE PLASTIQUE PEUVENT RESTER SUR LES CONTENANTS. N'OUBLIEZ PAS DE SÉPARER LES COULEURS.**

DÉBUT DES TRAVAUX À L'AMPHIGLACE



Les travaux de réparation de la toiture de l'Amphiglace débuteront dans les prochains jours. C'est la firme Entreprises Bon Conseil qui en a la responsabilité. Si tout se déroule normalement l'amphiglace pourrait réouvrir ses portes au début de juin. Les travaux doivent prendre fin vers la fin de mai et il ne restera plus que le feu vert à obtenir du Gouvernement. Entreprises Bon Conseil doit investir 250 000,00\$ à la suite d'un règlement avec la Ville qui elle ne devra déboursier que 90 000,00\$. Photo: Club Photos Ancienne-Lorette par Rolland Hamel.



UN PEU DE CIVISME S.V.P. L'Arrivée du printemps est souvent synonyme de grand ménage sur les terrains.

Or ce ménage se fait souvent sans respect pour les voisins même en 1983.

Ainsi à l'Ancienne-Lorette, un règlement interdit formellement les feux extérieurs.

Plusieurs en profitent donc pour faire brûler les branches et les feuilles au sol de même que les déchets laissés par l'hiver.

Ces feux sont dangereux et nuisent au voisinage. Les personnes qui seraient incommodées par ces feux

n'ont qu'à communiquer avec le Service de la Protection Publique à 872-9818 qui verra à éteindre les flammes rapidement et rappeler à l'ordre les personnes qui passent outre à ce règlement.

50e ANNIVERSAIRE DES FERMIERES

L'année 1983 marque le 50e anniversaire de fondation du Cercle des Fermières de l'Ancienne-Lorette. C'est en effet le 31 décembre 1933 qu'il vit le jour.

Au cours de ces 50 années, le Cercle s'est impliqué dans plusieurs oeuvres. Qui ne se souvient pas par exemple des malades chroniques qui demeuraient dans des hangars à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Régulièrement, des membres allaient encourager ces malades. C'est de là que prirent naissance d'ailleurs les programmes d'aide pour leur venir en aide. Aujourd'hui, grâce aux Fermières et d'autres bénévoles, ces malades logent à l'hôpital St-Augustin à Beauport. Que de chemin parcouru au cours de ces années. Mais les résultats sont là. D'ailleurs en 1981, lors d'une célébration spéciale à l'Hôpital St-Augustin on s'est empressé de mettre en valeur le travail des Fermières de l'Ancienne-Lorette.

Des ex-présidents ont aussi reçus plusieurs honneurs. Qu'il nous suffise de mentionner Mme Antonio Paradis et Mme Diane Marcoux. Deux femmes qui ont fait leur marque et qui sont devenues de très grandes ambassadrices du Cercle de Fermières qui aujourd'hui compte 317 membres.

Cet anniversaire sera souligné en avril. Il y aura le 6 la réunion mensuelle régulière puis le 30, après la messe de 16h, les Fermières procéderont à l'inauguration de leur exposition au sous-sol de la sacristie. Après cette brève cérémonie, les Fermières participeront à un dîner à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Puis dimanche le 1er mai, l'exposition annuelle sera ouverte au grand public de 10h à 21h30. À la fin de la journée il y aura tirage d'une courte-pointe pour les gens qui auront acheté un ou plusieurs billets.

La Ville de l'Ancienne-Lorette est heureuse de constater le dynamisme de ce mouvement et des personnes qui le composent. L'Ancienne-Lorette désire donc souhaiter un bon anniversaire à son Cercle de Fermières.

GARAGES D'HIVER

15 avril: Date limite pour les enlever

À LA RECHERCHE DES HONNEURS

Il arrive régulièrement que Le Loretain publie les noms et même les photographies de personnes de l'Ancienne-Lorette qui se sont distinguées dans un domaine particulier. C'est d'ailleurs le cas pour un jeune sportif de notre ville qui fait le sujet d'un article en page 1. Cependant, on ne peut tout savoir et la Ville désirerait quand même féliciter ceux et celles qui se distinguent. La population est donc invitée à transmettre au bureau du Directeur Général de la Ville à 872-9811, les noms des personnes qui se sont mérités un honneur. Ce n'est pas essentiel que l'exploit ait eu lieu à l'Ancienne-Lorette, cependant, il doit être représentatif de notre communauté. Il s'agira peut-être d'un record pour un sportif, une performance extraordinaire, d'un acte de bravoure, d'un geste humanitaire ou d'une nomination. L'important c'est de nous le laisser savoir et nous ferons le reste...

ON A BESOIN DE TERRAINS

La coopérative d'habitation Les Coopérants de l'Ancienne-Lorette est à la recherche de terrains d'une superficie d'environ 60,000 pieds carrés pour la construction de maisons à logements multiples à l'intérieur des limites de la ville.

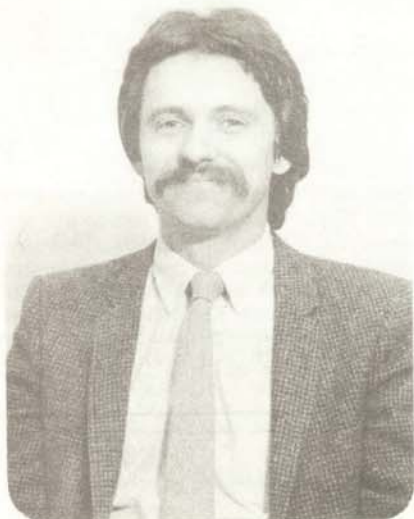
Cette coopérative d'habitation est un organisme à but non lucratif qui a vu le jour à la suite de la publication des résultats de l'enquête faite dans le cadre du projet Offral. On y stipulait qu'en dehors de l'Office Municipal d'Habitation, 32% des locataires de l'Ancienne-Lorette dépendent plus de 25% de leurs revenus pour se loger dont près de la moitié (95 locataires) consacrent plus de 40% de leurs revenus à leur logement. Déjà on était convaincu de la nécessité de construire des logements pour familles à faibles revenus.

Les membres fondateurs de cette coopérative sont MM: Jacques Fauchon, conseiller municipal, Marcel Godin, président de l'Office Municipal d'Habitation et Serge Marchand du CLSC Laurentien. La Ville de l'Ancienne-Lorette a déjà appuyé l'organisme en question et l'aide actuellement à trouver les terrains nécessaires.

Les personnes qui pourraient disposer d'un ou de plusieurs terrains d'environ 60,000 pieds carrés peuvent communiquer avec l'Hôtel de Ville pour donner tous les détails. (872-9811).

À VOTRE SERVICE, L'URBANISME

Il me fait extrêmement plaisir de vous entretenir de nouveau de votre Service d'Urbanisme et je vais profiter de cette occasion pour vous informer des travaux très importants qu'a entrepris notre Service et qui se



M. Claude Ratté,

Photo: Club Photos Ancienne-Lorette par Jean-Claude Paquet et Roland Hamet.

poursuivront tout au cours de l'année.

Ces travaux sont en fait l'essence même de notre Service et il s'agit de l'ÉLABORATION D'UN PLAN D'URBANISME ainsi que la REFONTE DE NOTRE RÉGLEMENT DE ZONAGE, de CONSTRUCTION et de LOTISSEMENT. Voyons maintenant ensemble en quoi consiste ces travaux.

LE PLAN D'URBANISME

Tout d'abord, parlons du plan d'urbanisme, ce plan, qui est accompagné d'un règlement, consiste en la projection de la ville de l'Ancienne-Lorette, tel qu'on veut qu'elle devienne dans sa réalisation finale. Bien entendu différentes hypothèses seront étudiées et des recommandations seront faites afin d'en arriver à sa réalisation. De plus, afin d'obtenir des hypothèses d'aménagement possible il faut tout d'abord connaître ce que nous avons en place, connaître nos capacités de développement via les terrains vacants et cela à court, moyen et long termes, c'est ce qui nous a amenés à faire un plan d'utilisation des sols qui consiste en un portrait fidèle de la municipalité en date du 1^{er} janvier 1983.

LA RÉGLEMENTATION

À ces travaux s'ajoutera la refonte de tou-

te notre réglementation au niveau de zonage, de la construction et du lotissement. Notre dernier règlement date déjà de 1977, il est donc grandement temps que nous révisions ces normes, afin de les adapter le mieux possible aux traits caractéristiques de notre municipalité.

TRAVAUX À L'INTERNE

Comme je vous l'ai mentionné un peu plus tôt, ces travaux se feront au cours de l'année et se feront à l'interne par votre Service d'Urbanisme. J'en profite également pour vous inviter à nous faire parvenir vos commentaires sur les travaux que nous entreprenons en nous faisant valoir vos points de vue sur les améliorations que vous souhaiteriez obtenir, car il ne faut pas oublier que cette ville vous appartient et qu'elle se doit d'être le portrait fidèle de ce que vous souhaitez qu'elle devienne.

En terminant, je vous rappelle que nous sommes là pour vous aider et vous informer, n'hésitez donc pas à faire appel à nos services. Le printemps étant à nos portes, plusieurs d'entre vous pensent effectuer des travaux sur leur propriété, communiquez avec nous afin d'obtenir un permis à cet effet.

L'Inspecteur en bâtiments.
Claude Ratté

AVRIL À L'ANCIENNE-LORETTE

- Réunion du Conseil de Ville à l'Hôtel de Ville à 20h00.
- Assemblée mensuelle du Cercle des Fermières au sous-sol de la sacristie à 19h30.
- La ligne des couleurs des Sénateurs se présente au championnat provincial à Montréal.
- Remise des équipements du hockey mineur à l'amphiglace de 9h00 à 15h00.
- Réunion du Conseil municipal à 20h00 à l'Hôtel de Ville.
- Réunion mensuelle de l'AFEAS au sous-sol de la sacristie à 20h00: il sera question des relations familiales et de nos amis les plantes.
- Gymnase École Ruisseau, représentation de gymnastique au sol et aux engins, danse jazz ainsi que gymnastique aérobique. — Admission gratuite, le tout sous la supervision de Madame Treclat de 19h45 à 22h00.
- À 21h00, soirée dansante organisée par les Sénateurs à la salle de l'Âge d'Or. Orchestre Trio Réverie, prix 3,00\$.
- Assemblée générale du Club de Patinage Sportif, à l'Hôtel de Ville à 19h30.
- 50^e anniversaire du Cercle des Fermières; dîner à 18h30 à la salle des Chevaliers de Colombe.
- 1^{er} mai: Exposition des Fermières de 10h00 à 21h30 au sous-sol de la sacristie.

ORGANISMES RÉCRÉATIFS

Ballet Classique:	Alice Therrien	872-4528
Baseball des Jeunes:	Louis Robitaille	872-4518
Cadets:	Pauline Carrignan	872-0643
Club photos Anc.-Lor.:	Julienne Hardy	872-1331
Scouts et guides,		
19e groupe:	Gilbert Faucher	872-3147
G.E.C.C.:	Pauline Labbé	871-4588
Groupe Aventure Nature:	René Hamel	872-2769
Hockey Mineur:	Jimmy Lemelin	872-3281
Patinage Artistique:	Paul-Émile Naud	872-7048
Patinage Sportif:	Raymond Deblois	872-3972
Pétanque:	Réal Laurin	872-9284
Ringuette:	Carroll Gagné	872-9917
Rythmo-Son:	Gilles Pageau	872-3547
Sénateurs (Les)	André Laroche	872-6431
Ski de Fond:	Richard Naud	871-1220
Soccer:	Armand Beaupré	872-7258
Tennis:	Roland Gosselin	872-1633

ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

Ambulance St-Jean:	Robert Bouchard	872-6241
A.F.E.A.S.	Nicole Marcoux	872-6681
Âge d'Or:	Mme Gemma Gauvin	872-7380
Association Locataires		
Place des Pionniers:	Mme Simone Roy	872-0344
Cercle des Fermières:	Ellen Maitte	871-1261
Chambre de Commerce:	Jean-Marie Moisan	872-2944
Chevaliers de Colomb:	Jean-Denis Lachance	872-6229
C.L.S.C. Laurentien:	René Laverdière	872-0881
Club Richelieu:	Roger Paquet	872-2755
Filles d'Isabelle:	Lucille Morin	843-8889
Mouvement Couple et Famille:		
Service d'entraide	Réal & Mariette Poulin	872-2083
Rayon de Soleil:		
St-Vincent de Paul:	Laval Monfette	872-0881
Tournoi Bantam:	Madeleine Gosselin	872-1633
	André Filteau	872-1977

SERVICES MUNICIPAUX

Directeur Général:	Michel Dugenas	872-9811
Greffier et Contentieux:	Me Gabriel Michaud	872-9811
Cour Municipale:	Mme Monique Mignault	872-9811
Trésorerie:	Gilles Kirouac	872-9811
Urbanisme:	Claude Ratté	872-9811
Travaux Publics:	Armand Gagné	872-7007
Police et Pompiers:	Léopold Savard	872-9818
Contrôle des chiens:	Bob Plante	872-2266
Ambulance:	Léopold Savard	872-9818
Loisirs:	Camille Deschênes	871-3434
Amphiglace (Aréna)		871-3434
Office Municipal		
d'Habitation:	Marcel Godin	872-3544
Équipe de Sauvetage:	Jacques Gosselin	872-2913

CONSEIL MUNICIPAL

Maire:	Marcel Pageau	872-2170
CONSEILLERS:		
Quartier 1 (St-Jacques)		
Paul-André Robitaille		872-2774
Quartier 2 (Notre-Dame)		
André Lessard		872-7371
Quartier 3 (St-Paul)		
André Côté		872-9670
Quartier 4 (St-Olivier)		
Jean-Roch Côté		872-6294
Quartier 5 (St-Jean Baptiste)		
André Roy		872-3326
Quartier 6 (Des Pins)		
Jacques Fauchon		872-3277



LE LORETTAIN

LE LORETTAIN est un mensuel publié par la Ville de l'Ancienne-Lorette. Il est distribué gratuitement par la poste dans tous les foyers de l'Ancienne-Lorette. L'équipe rédactionnelle est sous la responsabilité du Directeur général de la Ville et les photographies sont réalisées par le Club photos Ancienne-Lorette.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec.
IMPRESSION: Imprimerie St-Romuald, Division Groupe Québecor Inc.